

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT RELATIF AUX MENACES CONTRE LES JOURNALISTES DAVID-HONNEUR SAFARI ET JUDITH MAROY DU MEDIA EN LIGNE « LA PRUNELLE » AU SUD-KIVU EN RD CONGO.

Les organisations de défense des droits humains Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) et SOS Information Juridique Multisectorielle (SOS IJM) dénoncent et condamnent avec fermeté les menaces contre les journalistes David-Honneur SAFARI et Judith MAROY du média en ligne « Laprunellerdc.info », proférés par certaines personnes considérées comme plus proches de son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje KASI, en République Démocratique du Congo.

En effet, des informations documentées par les deux signataires renseignent que les deux professionnels des médias en ligne reçoivent des lettres, des messages téléphoniques et des appels parfois anonymes ou émanent des personnes bien identifiées, leur proférant des menaces et intimidations, surtout à chaque publication d'articles touchant la question de la gestion de la province du Sud-Kivu.

Les soussignés se rendent malheureusement compte que la majorité des personnes impliquées dans toutes ces menaces se réclament comme des proches du Gouverneur de Province du Sud-Kivu et travaillant dans sa cellule de communication et celle d'investigation. **Pire encore, il est à constater que les menaces touchent même la vie privée des journalistes visés.**

Il sied de préciser que ce cas vient s'ajouter à bien d'autres des violations des droits de journalistes d'informer en toute indépendance en province du Sud-Kivu, parmi lesquels celui du journaliste indépendant Pierrot GANYWAMULUME et toute sa famille, obligés de vivre actuellement en clandestinité, ainsi que du journaliste Pascal William BOJI de Canal Futur dont on ne cesse de déplorer l'agression par lui subit par les éléments de la police, en date du 18 avril 2021, alors qu'il était en plein reportage.

Au regard de cette atteinte devenue répétitive, les organisations signataires rappellent que le Sud-Kivu dispose d'un Edit provincial portant protection des Défenseurs des Droits Humains et des Journalistes, et qu'il est inadmissibles qu'ils continuent à faire objet d'une intolérance qui viole leur liberté d'informer l'opinion.

Enfin, Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) et SOS Information Juridique Multisectorielle (SOS IJM) demandent à son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province, de garantir le droit à l'information, tel que consacré par la Constitution et d'autres instruments juridiques régionaux et internationaux et de veiller, à travers tous les services de sécurité, à l'intégrité physique et morale des journalistes en détresse.

Fait à Bukavu, le 03 Mai 2021

Pour PPI

Maitre Pascal MUPENDA
Directeur des Programmes RDC

Pour SOS IJM

Maitre Justin BAHIRWE
Coordonnateur